

## **SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 8 FÉVRIER 2021**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue le 8 février 2021 à 20 heures.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance ordinaire ce lundi 8 février 2021 par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

*Monsieur Rémy Guay, conseiller  
Monsieur Luc Cauchon, conseiller  
Madame Nadine Tremblay, conseillère  
Madame Josée Asselin, conseillère  
Madame Solange Lapointe, conseillère*

*Sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Est absent :

*Monsieur Bernard Harvey, conseiller*

Étaient également présents : *madame France D'Amour, directrice générale, monsieur Daniel Desmarceaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics et monsieur Nicolas Savard, directeur des loisirs.*

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** **RÉSOLUTION NO 12088-02-21**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSO-  
LU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 janvier 2021**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
  - 5.1 Octroi d'aides financières
  - 5.2 Gel des intérêts taxation
  - 5.3 Liste des prélèvements annuels
  - 5.4 Vente de terrain à Émilie Fillion et Justin Tremblay
- 6. Travaux publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
  - 7.1 Demande de fabrication de pièces d'armes à feu
- 8. Sécurité publique**
  - 8.1 Programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
  - 10.1 Adoption du Règlement VC-458-20 abrogeant le règlement VC-451-19 « Installation de compteurs d'eau »
- 11. Comptes**
  - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de janvier 2021
  - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 janvier 2021
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX  
RÉSOLUTION NO 12089-02-21**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE** les membres du conseil municipal adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021, et ce avec dispense de lecture ; une copie dûment certifiée du procès-verbal leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

**4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

**5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

**5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES  
RÉSOLUTION NO 12090-02-21**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE** la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- Virée Nordique de Charlevoix 250 \$
- Centre d'action bénévole de Charlevoix (Popote roulante) 300 \$

**5.2 GEL DES INTÉRÊTS TAXATION  
RÉSOLUTION NO 12091-02-21**

---

ATTENDU QUE la crise de la COVID-19 perdure et que cette situation exceptionnelle fragilise les capacités financières de certains contribuables de la municipalité ;

ATTENDU QUE le 14 avril 2020, par sa résolution no 11881-04-20, le conseil municipal avait fixé à 0% les taux d'intérêts et de pénalités jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour toutes les facturations foncières de l'année 2020 de la ville de Clermont, mais en continuant d'appliquer le taux d'intérêts et de pénalité sur les facturations diverses et les facturations foncières antérieures à l'année 2020;

ATTENDU QUE le 13 juillet 2020, par sa résolution no 11938-07-20, le conseil municipal avait maintenu le gel temporaire du taux d'intérêt et de pénalité jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2020, modifié le taux d'intérêt applicable par la suite et décidé de mettre fin au taux de pénalité pour toutes les facturations diverses et facturations foncières antérieures et futures de la ville de Clermont à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021;

ATTENDU QUE les versements de taxes municipales pour l'année 2021 sont prévus pour les 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> août;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire aider à nouveau ses contribuables en procédant à un gel temporaire du taux d'intérêt pour la facturation foncière 2021;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE** les taux d'intérêts de la résolution no 5736-12-94 soient suspendus et fixés à 0% jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 pour toutes les facturations foncières de l'année 2021 de la ville de Clermont, mais que les taux d'intérêts continuent de s'appliquer sur les facturations diverses et les facturations foncières antérieures à l'année 2021.

**5.3 LISTE DES PRÉLÈVEMENTS ANNUELS  
RÉSOLUTION NO 12092-02-21**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QU'**en conformité avec l'article 3.1 du Règlement numéro VC-406-19-1 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires, le conseil municipal reçoit et entérine la liste des prélèvements annuels résultant de contrats, de règlements, de conventions collectives, de contributions de l'employeur, de tarifs gouvernementaux ou de tarifs régis par un organisme paragouvernemental.

**5.4 VENTE DE TERRAIN À ÉMILIE FILLION ET JUSTIN TREMBLAY  
RÉSOLUTION NO 12093-02-21**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE** la Ville de Clermont vend à madame Émilie Fillion demeurant au 2 rue Beauregard à Clermont et à monsieur Justin Tremblay demeurant au 375-A rue Bergeron à Saint-Siméon, un terrain situé sur le lot 5 172 710 au cadastre du Québec, dans la ville de Clermont, contenant une superficie de 671,9 mètres carrés pour un coût total de 15 064,08 \$ taxes incluses, et ce conformément à la promesse d'achat intervenue entre les deux parties en date du 5 février 2021 ;

QUE le maire ou le maire suppléant, ainsi que la directrice générale ou le directeur général adjoint, soient autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance ;

QUE la présente résolution soit adressée à madame Émilie Fillion et à monsieur Justin Tremblay ainsi qu'à Me Lise Robitaille, notaire.

**6. TRAVAUX PUBLICS**

**7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**7.1 DEMANDE DE FABRICATION DE PIÈCES D'ARMES À FEU  
RÉSOLUTION NO 12094-02-21**

---

CONSIDÉRANT la demande de Fibrotek à la Ville de Clermont d'obtenir une autorisation pour la fabrication de pièces d'armes à feu à l'intérieur de son entreprise située dans le parc industriel au 19, rue des Étangs à Clermont conformément au Programme canadien des armes à feu;

CONSIDÉRANT QUE ce type de production est légiféré par la Loi sur les armes à feu et la Gendarmerie royale du Canada;

CONSIDÉRANT QUE cet usage ne contrevient pas à la réglementation municipale en vigueur;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE** la Ville de Clermont autorise Fibrotek à fabriquer des pièces d'armes à feu à l'intérieur de son entreprise située dans le parc industriel au 19, rue des Étangs à Clermont;

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Luc Tremblay de Fibrotek et à la Gendarmerie royale du Canada.

## **8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **8.1 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE RÉSOLUTION NO 12095-02-21**

---

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a mis en place un nouveau programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière visant à soutenir les organismes qui souhaitent réaliser des projets permettant d'améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route;

CONSIDÉRANT le projet de la Ville de Clermont de sécuriser le corridor scolaire de la rue Lapointe;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉ-  
SOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE** la directrice générale, ou le directeur général adjoint, soit autorisée à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière du ministère des Transports du Québec;

QUE la Ville de Clermont confirme son engagement financier pour sa part des coûts admissibles au projet;

QUE le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette demande d'aide financière.

## **9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

## **10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

### **10.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT VC-458-20 – INSTALLATION DE COMP- TEURS D'EAU RÉSOLUTION NO 12096-02-21**

---

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger le règlement no VC-451-19 concernant l'installation de compteurs d'eau sur les immeubles non résidentiels afin d'adopter un nouveau règlement concernant l'installation de compteurs d'eau pour inclure les immeubles résidentiels et non résidentiels ;

ATTENDU QUE ce règlement maintient les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ;

ATTENDU QU'à la séance du 13 octobre 2020 un avis de motion de la présentation du règlement VC-458-20 Installation de compteurs d'eau a été donné par monsieur le conseiller Luc Cauchon, que le projet de règlement a été déposé et qu'aucune modification n'a été apportée;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER  
RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**  
d'adopter le règlement numéro VC-458-20.

Des copies du règlement sont disponibles sur demande.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 8 FÉVRIER 2021**

---

### **11. COMPTES**

#### **11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE JANVIER 2021 RÉSOLUTION NO 12097-02-21**

---

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de janvier 2021;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS** de ratifier les déboursés de janvier 2021 au montant de **293 405,32 \$** (*chèques manuels : 164 799,98 \$ + prélèvements 128 605,34 \$*) ainsi que le versement des salaires de janvier 2021 au montant de **80 495,39 \$**.

#### **11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-01-2021 RÉSOLUTION NO 12098-02-21**

---

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de janvier 2021 ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS** QUE d'accepter la liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2021 et autorise la directrice générale ou le directeur général adjoint à procéder au paiement des comptes au montant de **249 324,77 \$**.

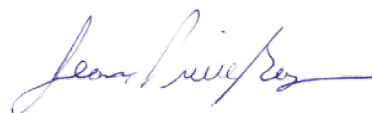
### **12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance du conseil étant par visioconférence, les citoyens sont invités à adresser leurs questions par courriel à madame France D'Amour, directrice générale, à l'adresse [fdamour@ville.clermont.qc.ca](mailto:fdamour@ville.clermont.qc.ca).

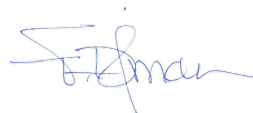
#### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION NO 112099-02-21**

---

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON QUE la séance soit levée à 20 h 17.



**Jean-Pierre Gagnon**  
Maire



**France D'Amour**  
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



**France D'Amour**  
Directrice générale